10397 - Se moquer des manifestations de l’application de la Sunna

question

Comment juger celui qui se moque de la barbe, du port de vêtements courts et d’autres manifestations de l’application de la Sunna qui nous a été recommandée ? Quelle est l’opinion de votre éminence à propos de ceux qui mettent leur main à la poitrine et disent : la piété réside ici quand on leur recommande ces manifestations ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Celui qui se moque de la barbe ou des vêtements taillés conformément à la Sunna ou d’autres (manifestations) de la Sunna devient un mécréant, s’il sait que ces manifestations s’attestent dans la Sunna du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). C’est parce qu’il se moque alors des propos et des actes du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). Dans ce cas, il s’oppose à la Sunna et la tourne en dérision. Celui qui se moque d’une sunna sûre, tout en sachant ce qu’il fait, n’est plus musulman. Allah le Très Haut : Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement: "Vraiment, nous ne faisions que bavarder et jouer." Dis: "Est- ce d' Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son messager que vous vous moquiez?" Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels. (Coran, 9 : 65-66).

Celui qui, appelé à accepter une disposition légale, dit : la piété réside dans le cœur et n’exécute pas la disposition légale, celui-là est un menteur orgueilleux. En effet, la foi consiste en paroles et en actes ; elle ne réside pas exclusivement dans le cœur. Son affirmation susmentionnée est conforme à la thèse des mauvais hérétiques murdjites selon laquelle la foi concerne le cœur à l’exclusion des organes (extérieurs). En plus, un cœur sain qui baigne dans la foi influe (nécessairement) sur les actes. A ce propos, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit : En vérité, le corps contient un organe qui, perfectionné, rend le reste du corps parfait. En

revanche, s’il est corrompu, il corrompt le reste du corps. Cet organe-là est le cœur. (rapporté par al-Boukhari, 52 et par Mouslim, 1599). Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit encore : En vérité, Allah ne regarde pas vos images et vos biens, mais Il regarde votre cœur et vos actes (rapporté par Mouslim, 2564).

Quoi qu’il en soit, l’affirmation de ces gens qui s’opposent obstinément aux partisans de la vérité et de l’application des dispositions légales, traduit leur manque de foi et leur volonté de freiner les prédicateurs et les auteurs de bons conseils afin qu’ils cessent de prêcher et de donner des conseils.